

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 : Le cadre légal de l'égalité professionnelle femmes/hommes

- Les obligations de l'employeur (principe de non-discrimination, index égalité professionnelle ...)
- Le rôle du CSE (consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi, moyens...)
- Les documents disponibles en interne

Partie 2 : La commission égalité professionnelle

- Mise en place et composition
- Fonctionnement et moyens
- Missions

Partie 3 : La négociation obligatoire sur l'égalité professionnelle

- L'obligation de négocier
- Le contenu de l'accord ou du plan d'action : du diagnostic à la stratégie d'action
- Quelques exemples d'accords ou plans d'action

➤ En complément

Avant cette formation : formation le comité social et économique

Après cette formation : formation la qualité de vie au travail (QVT) et formation préparation à une négociation efficace